Le futur du travail sera flexible, selon une étude d'ADP Canada

Il est possible que le bureau soit différent après la pandémie, puisque de nombreux Canadiens préfèrent travailler à distance, avec des heures flexibles

TORONTO, le 2 sept. 2020 /CNW/ - Alors que de nombreux Canadiens retournent au bureau, une nouvelle étude d'ADP Canada et de Maru/Blue indique un changement d'attitude à l'égard du milieu de travail traditionnel. L'étude révèle ainsi que 45 % des travailleurs interrogés au pays préféreraient travailler à distance au moins trois jours par semaine tandis que plus d'un quart d'entre eux préféreraient avoir des horaires variables. Les répondants - à la fois gestionnaires et employés de première ligne - indiquent également que le travail à distance n'a pas eu d'incidence notable sur la productivité, la qualité du travail ou les heures de travail. Alors que plus de la moitié des employés interrogés (55 %) indiquent que leur employeur a autorisé le travail à distance et les horaires variables tout au long de la pandémie de COVID-19, il ne fait aucun doute que l'occasion se présente, pour les employeurs, de continuer d'opter pour des modalités de travail flexibles au-delà de la pandémie.

Bien que les résultats indiquent un solide penchant à l'égard des modalités de travail flexibles et du travail à distance, 69 % des répondants disent ne pas être disposés à accepter une baisse de rémunération pour compenser ces changements, lesquels étaient parfois perçus comme des avantages avant la pandémie. De plus, seulement 4 % des travailleurs indiquent qu'ils envisageraient d'accepter une réduction de rémunération pour travailler un moins grand nombre d'heures, par exemple, une semaine de 4 jours. La plupart des Canadiens interrogés (45 %) estiment également que les travailleurs à distance disposent des mêmes chances de promotion et d'avancement professionnel.

« Il ne fait aucun doute que les employés veulent choisir de quelle façon et à quel moment ils travaillent. Les employeurs qui intègrent la flexibilité dans leur culture peuvent améliorer l'engagement, la fidélisation et le rendement des employés, indique Heather Haslam, vice-présidente du marketing chez ADP Canada. Toutefois, les modalités de travail flexibles exigent des outils appropriés afin de favoriser la collaboration, la productivité, la culture du milieu de travail et l'engagement dans des environnements à distance. »

La jeune génération de travailleurs semble particulièrement attirée par le travail à distance, puisque 61 % de ceux âgés de 18 à 34 ans indiquent préférer travailler à distance au moins trois jours par semaine, comparativement à 43 % des travailleurs âgés de plus de 35 ans. De plus, seulement 13 % des travailleurs âgés de 18 à 34 ans ont indiqué que leur poste ne leur permet pas de travailler à distance, comparativement au quart des travailleurs âgés de plus de 35 ans.

À quoi ressemblera le milieu de travail dans cinq ans? Bien que juste en deçà de la moitié des Canadiens interrogés (44 %) estiment que le milieu de travail ne changera pas de façon drastique, plus du quart des répondants croient que leur employeur offrira davantage de modalités de travail flexibles. Près du quart des répondants pensent également que la plupart des employés travailleront à distance dans l'avenir, et 6 % estiment que le milieu de travail sera entièrement virtuel.

Les répondants âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles de croire que le milieu de travail changera, par rapport aux autres groupes d'âge : 44 % d'entre eux estiment que leur employeur offrira des modalités de travail plus souples au cours des cinq prochaines années, comparativement à seulement un quart des travailleurs de plus de 35 ans.

Les Canadiens ont des sentiments partagés à l'égard du retour sur le lieu de travail
Bien que plus de la moitié des Canadiens interrogés soient déjà de retour sur leur lieu de travail (53 %), la plupart d'entre eux ont des sentiments partagés sur le sujet : si certains ont hâte d'y retourner (13 %), d'autres se sentent anxieux à cette idée (12 %), tandis que 15 % souhaitent ne pas y revenir du tout. Parmi ceux se sentant anxieux concernant leur retour, ou ne souhaitant pas y retourner, la majorité (73 %) indiquent que c'est parce qu'ils préféreraient travailler à distance. Plus de la moitié sont également inquiets de contracter le virus (56 %) et préoccupés par le fait que leur employeur ne prenne pas les mesures nécessaires pour les protéger contre la COVID-19 (30 %).

Les résultats révèlent également que la plupart des employés (84 %), même s'ils sont anxieux, estiment que leur employeur a pris les mesures de précaution nécessaires pour protéger les travailleurs contre la COVID-19. Plus des deux tiers des répondants ont indiqué que leur employeur a augmenté la désinfection et le nettoyage des espaces de travail (66 %), a mis en place des mesures de distanciation sociale (64 %), ou a fourni des barrières et de l'équipement de protection (51 %).

« Bien qu'il semble que la plupart des employés estiment que leur employeur a pris les mesures de précaution nécessaires pour les protéger, communication continue et éducation peuvent aider à atténuer l'anxiété que vivent les Canadiens, indique Heather Haslam. En communiquant un plan de réouverture clair et en établissant des attentes, les employeurs peuvent atténuer les préoccupations relatives à la santé et à la sécurité, tout en veillant à ce que les employés connaissent les nouvelles politiques et sachent à quoi s'attendre lorsqu'ils retourneront au travail. »

Résultats régionaux :

Résultats régionaux :

Canada atlantique

- Les plus susceptibles d'être retournés sur le lieu de travail (67 %)
- Les plus susceptibles d'indiquer que leur employeur a mis en place des mesures de distanciation sociale (73 %, comparativement à une moyenne nationale de 64 %) ou a réduit le nombre d'employés se rendant au travail (25 % par rapport à la moyenne nationale de 44 %)

Québec

- Les plus susceptibles d'être fortement d'accord pour dire que leur employeur a pris les mesures de précaution nécessaires pour protéger ses employés (66 %, comparativement à une moyenne nationale de 59 %)
- Les plus susceptibles de croire que les employés qui travaillent de la maison ont des occasions de promotion et d'avancement professionnel équivalentes (64 %, comparativement à une moyenne nationale de 45 %)

Ontario

- Les moins susceptibles d'être revenus sur leur lieu de travail (46 %, comparativement à une moyenne nationale de 53 %)
- Les plus susceptibles de préférer les horaires flexibles (31 %, comparativement à une moyenne nationale de 28 %)

Prairies

- Les moins susceptibles d'indiquer ne pas vouloir retourner sur le lieu de travail (7 %, comparativement à une moyenne nationale de 15 %)

Colombie-Britannique et Alberta

- Les plus susceptibles de croire qu'il n'y aura aucun changement drastique dans la façon dont les Canadiens travailleront dans l'avenir (50 %, comparativement à une moyenne nationale de 44 %)

Méthodologie du sondage
Entre le 10 et le 20 août 2020, 1 538 employés canadiens occupant des postes à temps partiel et à temps plein ont répondu à un sondage à l'aide du panel en ligne de la firme Maru/Blue. La marge d'erreur pour cette étude était de +/-2,4 %, 19 fois sur 20.

À propos d'ADP Canada
Concevoir de meilleures façons de travailler grâce à des produits de pointe, à des services haut de gamme et à des expériences exceptionnelles, qui permettent aux personnes d'atteindre leur plein potentiel. RH, talent, gestion du temps, avantages sociaux et paie. Les données nous informent et nos solutions sont axées sur le développement des personnes. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos d'ADP Canada, visitez le site www.adp.ca ou suivez-nous sur Twitter à @ADP_CDA.

SOURCE ADP Canada Co.

Pour plus de renseignements: Chloé Lebouc, Kaiser Lachance Communications, 514 662-3547, chloe.lebouc@kaiserlachance.com

https://centredepresse.adp.ca/2020-09-02-Le-futur-du-travail-sera-flexible-selon-une-etude-dADP-Canada